



Tarification applicable  
au 01/09/2019

## Honoraires de L'Agence (Intégralement à la charge du vendeur)

### Fractions cumulables du prix de vente :

- Jusqu'à 50 000 € : 4 500 € TTC\*
- De 50 001 € à 100 000 € : 7 % TTC\*
- De 100 001 € à 150 000 € : 5 % TTC\*
- A partir de 150 001 € : 3 % TTC\*  
(Avec un minimum de 4% du prix de vente)

Avis de valeur oral : Gratuit

Remise du dossier complet d'estimation : 150€ TTC\*

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence détentrice du mandat.**

\*TVA à 20% calculée sur le montant HT sauf modification réglementaire